

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le

Parlement (MCJSRP)

OFFICE DU COMPLEXE OLYMPIQUE

Additif DAO n°01/F/ OCO/CPMP/MCJSRP/2023

(FOURNITURE ET INSTALLATION DE DEUX CHAPITEAUX AVEC EQUIPEMENTS DE CONCERTS)

Article 1 : Objet de l'additif

Cet additif est une partie intégrante du DAO n°01/F/ OCO/CPMP/MCJSRP/2023, son objet est la correction de certaines spécifications techniques et le bordereau des prix et le DQE du DAO pour l'adapter à des événements survenus après son lancement ;

Article 2 : les modifications

2. 1 Spécifications techniques :

Item	Désignation	Spécification au niveau du DAO	Modification Apportée
1	Bâche de toit	Bâche de toit : bâche de polyester enduite de PVC ignifuge de 650 g/m	Bâche de toit en PVC blanc ignifuge de 850 g/m ² Imperméable, résistant aux UV
2	Bâche de façade	Bâche de polyester enduite de PVC ignifuge de 650 g/m ²	Bâche de façade en PVC blanc ignifuge de 850 g/m ² Imperméable, résistant aux UV

2.2 Le bordereau des prix et le DQE : travaux de construction d'un dallage pour l'un des chapiteaux de 45*25m avec une épaisseur de 10cm ; le dallage doit être couvert d'un Carrelage en gré Céram de 60cmx60cm

Article 3 : Toute disposition ou stipulation du DAO contraire au présent additif est abrogée, les autres dispositions dudit DAO restent inchangées.

Nouakchott le, 26 Octobre 2023

Le Directeur Général

Mohamed Brahim OUDEIKA

